



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMSC 2022-07-01

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Convention de partenariat avec L-M / Betty Lay dans le cadre des
« Artistes en résidence de création ».

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la proposition L-Management représenté par madame Betty Lay, porteuse du projet culturel, domiciliée chemin du four, résidence Fons Troubado - 13100 Aix-en-Provence dans le cadre du dispositif **Résidences en Territoire « Rouvrir le monde »** subventionné par la DRAC-PACA dans le cadre de l'été culturel 2022.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir une convention pour ce partenariat.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de signer une convention avec madame Betty Lay, citée ci-dessus, porteuse du projet subventionné par la DRAC-PACA pour une résidence artistique autour de la création « Le Misanthrope » durant 4 semaines entre le lundi 25 juillet et le vendredi 30 septembre 2022 comme suit :

- Du 25 juillet au 29 juillet : création sonore participative avec les habitants de Sisteron
- du 1^{er} août au 5 août : ateliers en partenariat avec la maison de retraite Les Visitandines
- Du 22 août au 27 août création « Le Misanthrope »
- Du 26 septembre au 30 septembre : création « Le Misanthrope » en partenariat avec le lycée Paul Arène (section théâtre)

ARTICLE 2 : Le projet de résidence est subventionné par la DRAC-PACA.

Les représentations des artistes seront données gratuitement.

Il y a lieu d'héberger les 5 artistes dans les logements des maîtres-nageurs selon leur disponibilité et de mettre à disposition gratuitement le matériel nécessaire à leur représentation.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence et madame Betty Lay, représentant la DRAC PACA.

Fait à Sisteron, le 21 juillet 2022

Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel SPAGNOU